



# Economic and Social Council

Distr.: General  
5 December 2021

Original: French

---

## Commission on the Status of Women

Sixty-sixth session

14–25 March 2022

Follow-up to the Fourth World Conference on Women and to the twenty-third special session of the General Assembly entitled “Women 2000: gender equality, development and peace for the twenty-first century”

### Statement submitted by Femmes Solidaire, a non-governmental organization in consultative status with the Economic and Social Council\*

The Secretary-General has received the following statement, which is being circulated in accordance with paragraphs 36 and 37 of Economic and Social Council resolution 1996/31.

---

\* The present statement is issued without formal editing.



## Statement

Femmes solidaires, association féministe, laïque, abolitionniste et d'éducation populaire défend les droits des femmes et des filles en France et en solidarité avec les femmes du monde entier, notamment par le biais de partenariats réciproques et de son Réseau International Féministe et Laïque. De cette expertise, nous tirons un constat: l'égalité entre les femmes et les hommes est un processus toujours en construction, plutôt qu'une réalité partout dans le monde.

Le principe même de droits fondamentaux, inaliénables, est de plus en plus remis en cause au profit d'une lecture erronée de ce que sont les droits culturels, les confondant avec un certain relativisme culturel. Parler de droit fondamental deviendrait, dans certains milieux, une forme d'impérialisme. Nous pensons, et c'est la raison d'être de notre engagement auprès des Nations unies, que les droits humains fondamentaux sont inaliénables. Nous pensons que le rôle de chacun est d'œuvrer, à son échelle, pour que ces droits soient respectés. Lorsqu'ils ne le sont pas, nous refusons de considérer ces violations des droits comme un fait normal, conséquence d'un contexte politique, économique, culturel ou autre. Toute violation des droits humains engage l'humanité, en ce qu'elle remet en cause le principe même d'inaliénabilité de nos droits. Les droits des femmes sont pleinement des droits humains, et leurs droits sont tout aussi inaliénables que ceux des hommes.

Pour construire des sociétés résilientes, capables de freiner le changement climatique et de faire face à ses conséquences déjà présentes dans nos sociétés, nous avons besoin de chacune et chacun. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que les misogynes de ce monde nous concèdent les droits qui nous sont dûs, y compris au nom du maquillage culturel de la question politique qu'est le patriarcat. Entendons-nous bien: l'égalité ou l'absence d'égalité entre les femmes et les hommes est strictement une question politique. Elle engage la volonté de certains à conserver le pouvoir au détriment des femmes. Le constat est implacable: aucune société ne pourra résister aux chocs, aux crises, si elle se coupe de la moitié de sa population, si elle refuse de reconnaître aux femmes leurs droits.

Nos sociétés sont ralenties, retardées par la misogynie: nous pourrions repenser la distribution des richesses, pour que les besoins fondamentaux de chaque personne soient couverts, repenser nos modes de production et de consommation pour réduire drastiquement la pollution et l'épuisement des ressources mais nous vivons encore dans des sociétés où les femmes restent à la marge des sphères de décision et de pouvoir, où elles sont tuées, violées, excisées, prostituées, harcelées, et ce, dès le plus jeune âge. Nos sociétés ne permettent pas à toutes les femmes d'exprimer leurs pleins potentiels. Comment pourraient-elles alors se transformer?

Nous ne pouvons plus nous contenter de la continuité d'un système qui stagne. Les premières à souffrir des crises, les premières à lutter pour que nos sociétés changent sont, partout dans le monde, les femmes. Il est indispensable qu'elles soient les premières à penser les stratégies de réduction des risques et d'adaptation aux changements climatiques. Nous ne pourrions pas faire face tant que les femmes devront demander la permission des hommes pour sortir, même lorsqu'il s'agit de sauver leur vie; tant qu'elles n'auront pas les moyens financiers, logistiques, humains de fuir lorsqu'une catastrophe est imminente.

Atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite deux changements profonds: le premier, et le plus rapide à mettre en place, consiste en un changement législatif profond pour abolir toutes les lois entraînant ou maintenant des discriminations sexistes; le second, et le plus long, consiste à faire baisser le degré de tolérance sociale envers le sexisme par le biais de mesures éducatives notamment. Les féministes travaillent depuis des siècles au développement d'outils de

transformation de la société. Nous avons connu des avancées incontestables et des reculs d'une grande violence. Les femmes, aujourd'hui dans le monde, ne disposent pour leur grande majorité pas même d'elles-mêmes, pas même de leurs propres corps. Les corps des femmes sont policés par les stéréotypes sexistes, les injonctions diverses; ils sont violentés physiquement, sexuellement; ils sont utilisés comme des champs de bataille lors de guerres; ils sont mis sous tutelle par de nombreux codes de la famille, par l'interdiction d'avorter. La première revendication, la plus fondamentale, des féministes que nous sommes est celle-ci: nous disposons de nous-mêmes. Nous avons le droit d'occuper nos corps, d'en disposer, d'exister dans l'espace public, privé, politique, sans violence. Et ce droit nous est refusé.

Voici notre déclaration: nos sociétés pourront faire face quand elles s'appuieront sur l'égalité, sur le respect des droits fondamentaux de chaque être humain pour construire leur résilience. Pour cela, nous réaffirmons l'indispensable condition de l'exercice de nos droits: leur universalité. Comme Audre Lorde, nous affirmons: "Je ne suis pas libre tant que n'importe quelle autre femme est privée de sa liberté, même si ses chaînes sont très différentes des miennes".

---